

**COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET
MONETAIRE DE L'AFRIQUE
CENTRALE (CEMAC)**

**COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
(CEEAC)**

**NEGOCIATIONS DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ECONOMIQUE ENTRE
L'AFRIQUE CENTRALE ET L'UNION EUROPEENNE**

**16^{ème} SESSION DU COMITÉ MINISTÉRIEL
DES NÉGOCIATIONS APE (COMINA)**

**ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION,
NEGOCIATEUR EN CHEF DE L'APE,
A L'OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA 16^{ème} SESSION DU
COMITÉ MINISTÉRIEL DES NÉGOCIATIONS APE**

DOUALA, 03 MARS 2017

Excellences :

- **Monsieur le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la république du Cameroun;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres membres du Comité ministériel des négociations de l'APE ;**
- **Monsieur le Vice-Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale ;**
- **Monsieur le Gouverneur de la région du Littoral ;**
- **Madame le Secrétaire Général Adjoint de la CEEAC ;**
- **Monsieur le Commissaire en charge du Marché Commun, Président du Comité Régional de Coordination des Négociations APE ;**
- **Monsieur l'Ambassadeur représentant les Missions Diplomatiques de l'Afrique Centrale à Bruxelles;**
- **Honorables membres du Comité Régional de Coordination des Négociations ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole au nom de nos deux Communautés d'intégration régionale et en ma qualité de Négociateur en chef de l'APE, pour m'adresser une fois de plus aux Ministres du Commerce et aux Ministres Ordonnateurs nationaux du Fonds Européen de Développement (FED), en charge des négociations APE.

Qu'il me soit permis avant tout de saisir la présente opportunité, pour souhaiter à l'ensemble des délégations, les vœux très chaleureux de

bonne et heureuse année 2017 de nos deux Organisations d'intégration régionale.

Je voudrais par la même occasion remercier les Autorités et le Peuple Camerounais pour la qualité de l'accueil dont nous faisons l'objet depuis notre arrivée et pour l'excellente organisation des travaux de ce Comité ministériel.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'endroit du Gouvernement Camerounais pour la concrétisation de son engagement d'accueillir cette 16^{ème} session du COMINA, dans un contexte marqué par la décision de notre partenaire de mettre fin aux négociations régionales.

Enfin, permettez-moi de réitérer mes remerciements à Monsieur Louis Paul MOTAZE, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, pour son engagement personnel dans la préparation et la tenue des présentes assises.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

La configuration de négociation de l'Afrique centrale est aujourd'hui confrontée à d'importants défis qui découlent de la volonté de l'Afrique Centrale et de l'Union Européenne de développer leur partenariat à travers la conclusion d'un Accord de partenariat économique.

Cette 16^{ème} session du COMINA ne sera donc pas comme les précédentes, consacrées principalement à l'harmonisation des positions régionales en vue des négociations conjointes.

Elle se préoccupe, au contraire d'élaborer des stratégies susceptibles de permettre à la Région de faire face aux conséquences de la décision unilatérale de la Commission européenne.

Déjà, le 17 février 2017, les Chefs d'Etat de la CEMAC, réunis à Djibloho (République de Guinée Equatoriale), avaient pris la mesure de cette décision en instruisant le Président de la Commission, en liaison avec le Président de la Commission de l'Union Africaine, de poursuivre les discussions avec la partie européenne, sur la base des conclusions de la présente session du COMINA. C'est donc votre Réunion d'aujourd'hui qui donnera un départ décisif à cette mission.

Vous aurez ainsi à vous prononcer sur diverses options de sortie de cette impasse proposées par les Experts du Comité Régional de Coordination des négociations.

Il s'agit en effet soit d' adhérer individuellement ou collectivement à l'Accord d'étape en l'état tel que proposé par la partie européenne ; soit d'y adhérer sous réserve que des amendements soient apportés dans certains domaines, ou encore d'observer le statu quo actuel qui apparaît pour beaucoup comme le moindre mal.

Par ailleurs, au regard du caractère unilatéral de la décision de l'Union Européenne, et tenant compte de l'instruction des Chefs d'Etat rappelé plus haut, le COMINA devrait s'orienter vers la convocation d'un dialogue politique tel que prévu à l'article 8.3 de l'Accord de Cotonou, afin de débloquent le processus de négociation actuellement en panne.

En effet, dans le cadre de l'Accord de Cotonou, le dialogue politique porte sur l'ensemble des objectifs et finalités de la coopération, ainsi que sur toutes les questions d'intérêt commun général ou régional, y compris les questions relatives à l'intégration régionale ou continentale. Le dialogue politique englobe les stratégies de coopération, comprenant le plan d'action sur l'efficacité de l'aide, ainsi que les politiques générales et

sectorielles susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de la coopération au développement.

Mesdames et messieurs les Ministres,

L'étape actuelle de nos relations avec l'Union Européenne appelle nécessairement un retour sur l'histoire. En effet, l'Union européenne s'est lancée depuis 2002 dans les négociations des Accords de partenariat économique (APE) avec 78 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Les principaux objectifs visés par ces négociations sont : la réduction de la pauvreté conformément aux objectifs de développement durable et d'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale tout en respectant les choix politiques et leurs priorités de développement ; la promotion du développement durable ainsi que l'approfondissement de l'intégration régionale.

Toutefois, depuis le début des négociations, les visions de la Commission Européenne (CE) et des pays d'Afrique Centrale pour un futur accord commercial Afrique Centrale-Union Européenne se sont révélées différentes. Cela se vérifie particulièrement dans les domaines de la libéralisation des échanges et du développement où les approches de la Commission Européenne et des pays d'Afrique Centrale sont opposées de façon significative.

L'Accord de Cotonou précise clairement que le principal objectif de tout accord commercial de type APE doit être le développement et que les négociations doivent se caractériser par la flexibilité et le respect du partenariat. Or la façon dont la Commission européenne négocie les APE

avec la région Afrique Centrale enfreint la lettre et l'esprit du partenariat de Cotonou.

Mesdames et Messieurs les Ministres

Face à toutes ces incertitudes, l'Afrique Centrale a donc besoin d'être rassurée au moment où l'Europe connaît elle-même une période agitée.

La réponse à cette préoccupation existentielle résultera des positions que vous aurez à formuler au cours de cette session, en tenant compte de la recommandation des Chefs d'Etat sur la nécessité d'associer l'Union Africaine à processus de poursuite des négociations APE avec l'Union européenne.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Sur la base des conclusions de vos précédents travaux et de la recommandation des Chefs d'Etat à l'issue de leur Sommet Ordinaire tenu à Djibloho, le 17 février 2017, nous avons confiance que vous ne ménagerez aucun effort à identifier les intérêts économiques et sociaux à préserver, ainsi que les positions de négociation à défendre, prenant en compte les préoccupations des milieux économiques et sociaux de la région.

De ce fait, la 16^{ème} session du COMINA est un moment fort et déterminant pour vous permettre de donner une suite appropriée aux interrogations suscitées par la Décision de l'Union Européenne.

Je ne saurais terminer mon propos sans réitérer la profonde gratitude de la Communauté à l'endroit du Gouvernement camerounais pour tous les efforts déployés afin de permettre la tenue de la présente rencontre.

**Vive l'intégration en Afrique centrale,
Je vous remercie de votre aimable attention.**
